

RAPPORT &c.

CHAMBRE D'ASSEMBLEE,
Chambre de Comité, Samedi, 6 Décembre 1828.

EN Comité sur la Pétition de divers Navigateurs du District de *Québec*, avec une instruction de s'enquérir s'il ne seroit pas nécessaire que les Pilotes connussent les divers Chenaux de la Rivière *Saint Laurent*.

Présens tous les membres.

Mr. *Laterrière* appelé à la Chaire.

Lu l'ordre de référence.

Lu les Requêtes renvoyées à ce Comité.

John Lambly, Ecuyer, Maître du Hâvre, résident à *Québec*, a paru et a donné l'information suivante :—Je suis âgé de cinquante-six ans ; je suis Maître du Hâvre de *Québec*. La Carte présentée à ce Comité est faite en entier par moi, et d'après ma propre expérience ; les jets de sondes qui y sont tracés sont corrects. Je connois bien le Chenal du Sud, mais j'ai une bien foible idée de celui du Nord.

Dans mon opinion la connoissance du chenal du nord ne peut être d'aucun avantage à la navigation en général. Je ne connois pas de chenal entre l'*Ile aux Coudres* et la *Batture aux Loups-marins* qui puissent permettre le passage de gros bâtimens jusqu'au chenal du nord, et cela d'après mon expérience. J'ai donné ordre ou recommandation par écrit à quelques habitans de l'*Ile aux Coudres*, nommés *Harvey* et *Dufour*, de se rendre au secours des vaisseaux qu'ils apercevraient en détresse entre l'*Ile aux Coudres* et la *Batture aux Loups-marins*.

Je me rappelle que ces habitans ont amené à *Québec* deux ou trois vaisseaux d'environ deux cents tonneaux, et tirant environ neuf pieds d'eau, mais je ne sais pas par quel chenal ils les ont fait passer. Pour explorer le passage depuis le bas de l'*Ile d'Orléans* jusqu'à la *Malbaie* par le nord, et explorer un chenal entre le sud de l'*Ile aux Coudres* et la *Batture aux Loups-marins*, et en dresser une bonne carte maritime, il faudroit employer deux personnes habiles pendant environ quatre ans.

Je ne pourrois dire combien cela coûteroit.

Je sais que les planches seules de mes cartes ont couté cent quarante guinées.

Je suis l'Examineur des Pilotes depuis environ quinze ans ; je ne les examine que sur le chenal du sud.

Laurent Tremblay, a paru devant le Comité, et a dit ce qui suit :—Je suis âgé de quarante-deux ans. Je suis Pilote branché pour le chenal des anglois, c'est-à-dire, le chenal du sud. Lorsqu'on m'a examiné, l'on ne m'a pas examiné sur le chenal du nord ; je ne connois pas le chenal entre le sud et l'*Ile aux Coudres* et la *Batture aux Loups-marins* ; suivant mon opinion il n'est pas nécessaire pour le plus grand avantage de la navigation que les Pilotes connoissent le chenal du nord et celui du sud également ; il arrive quelquefois que des bâtimens manquant la traverser se trouve sur le banc du milieu au nord de la *Batture aux Loups-marins*, et par défaut de connoissance d'un chenal par le nord, ils sont obligés de jeter l'ancre jusqu'à ce qu'ils leurs soit possible de revenir prendre la traverser par le sud. Je considère qu'un bâtiment mouillé d'un gros vent de nord-est au nord de la *Batture aux Loups-marins*, est exposé à de grands dangers.

Pierre Bonneau, a été appelé et a dit :—Je suis âgé de trente-deux ans ; je suis Pilote licencié ; il y a un passage entre le sud de l'*Ile aux Coudres* et la *Batture aux Loups-marins*, par lequel de gros vaisseaux peuvent passer à marée haute ; le fond de ce passage est de sable, et il y a quelques cailloux écartés : il faut bien le connoître pour y passer ; peu de Pilotes le connoissent, et sept vaisseaux s'y sont trouvés engagés par la brume, il y aura deux ans ce printemps, et ce sont les habitans de l'*Ile aux Coudres* qui les ont conduit à *Québec* par le nord. Ces vaisseaux avoient chacun leur Pilote ; il y'en eut cinq qui échouèrent, et si le tems eut été plus mauvais et ne se fut mis au calme, ils auroient été naufragés.